




## Prés humides acidiphiles atlantiques amphibies

Natura 2000 : 6410-8  
Corine : 37.312

<b>Déclinaison locale de l'habitat</b>	Gazon amphibie à Agrostide des chiens et Faux cresson de Thore	<b>Espèces végétales caractéristiques</b> Agrostide des chiens - Faux cresson de Thore - Molinie		
<b>Unités supérieures</b>	<i>Juncion acutiflori</i>	 <p>Faux cresson de Thore</p>  <p>Agrostide des chiens, Molinie (et Choin noirâtre)</p>		
<b>Associations végétales</b>	<i>Caropsis verticillati</i> – <i>Agrostietum caninae</i>			
<b>Niveau d'enjeu Docob</b>	1			
<b>Description sommaire</b>				
<p>Prés ouverts, à développement tardif, et à immersion hivernale et assec estival marqué. Le sol peut présenter en été une pellicule organique noire et sèche, qui « craque » sous le pas.</p> <p>Les éricacées sont très marginales dans ces habitats, qui sont souvent limités à des cuvettes peu étendues.</p>				
<b>Exigences écologiques</b>				
<p>☺ <b>Éléments favorables</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ absence de fossés à proximité</li> <li>➤ maintien des conditions hydriques</li> </ul> <p>☹ <b>Éléments défavorables</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ drainage</li> <li>➤ abaissement de la nappe</li> <li>➤ fermeture du milieu</li> </ul>				
<b>Importance patrimoniale</b>				
<p>Il s'agit d'un habitat très rare au niveau national, et globalement en régression du fait de la raréfaction des zones humides, du drainage, ou de formes de gestion inadaptées. Abrite une espèce patrimoniale majeure, le Faux cresson de Thore (annexe II).</p>				
<b>Préconisations de gestion</b>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Pas de curage de fossés dans un rayon de 500 m</li> <li>➤ mise en place de seuils sur les fossés existants</li> <li>➤ mise en place de gestion pastorale non permanente</li> <li>➤ s'agissant d'un habitat souvent en mosaïque, la gestion doit être entreprise globalement et non pas spécifiquement.</li> </ul>			<b>Etat de conservation sur le site</b>	
<b>Aspect de l'habitat</b>			<b>Représentativité (si connue)</b>	
 <p><i>Vue prise dans la zone du rail d'essais (ouest rue 4, près de la C20). Ici, les buttes créées près de la voie ferrée ont un effet positif de rétention des eaux, ce qui contribue vraisemblablement au maintien de l'habitat.</i></p>			indice b (5 à 9 ha)	
<b>Compléments</b>				
<p>A noter que plusieurs groupements correspondent à l'habitat décrit, sans que cela n'induisse de nécessité de les différencier au niveau de la gestion.</p>				
<b>Autres déclinaisons de cet habitat</b>				
<b>Groupement végétal</b>	<b>Associations végétales</b>	<b>Groupe d'espèces caractéristique</b>	<b>Niveau d'enjeu</b>	<b>Code Corine</b>
Gazon amphibie à Millepertuis des marais et Potamot à feuilles de renouée	Hyperico elodis – Potamogetonum polygonifolii	Potamot à feuilles de renouée Millepertuis des marais Jonc bulbeux Scirpe flottant	3	22.11 X 22.313
Gazon amphibie à Jonc bulbeux et Scirpe flottant	Scirpetum fluitandis	Jonc bulbeux Scirpe flottant	3	22.11 X 22.31
Gazon amphibie à Scirpe à nombreuses tiges	Eleocharitetum multicaulis	Scirpe à nombreuses tiges	3	22.11 X 22.314